

Jean De Blois O. E. S. A.

et ses ouvrages

A cet Augustin Ossinger attribue une préface et une synopse de tous les psaumes, figurant en tête d'une traduction de la Bible faite par Guiart Des Moulins. Il lui attribue également une traduction du Te Deum, de ce qu'on chante à la Messe et du Petit office de la Sainte Vierge ¹⁾. Ces informations lui ont été fournies par le « Allgemeines Gelehrten Lexicon » de Jöcher ²⁾. A son tour Jöcher avait puisé ses renseignements dans l'ouvrage bien connu du p. Echard ³⁾, en traduisant « cantica quae per hebdomadam leguntur in officio ecclesiastico Athanasii dicto, Te deum laudamus etc. gallice verso » par « Verfertigte auch eine französische Uebersetzung von den Gesängen bey der Messe und vom Te Deum Laudamus ».

Après avoir signalé cette interprétation inexacte, regardons de plus près la note sur Jean de Blois faite par le p. Echard. D'abord il mentionne que celui-ci est originaire de Blois, promu maître en théologie à Paris d'après les actes de la faculté de théologie qui le disent « augustin ermite » ⁴⁾. La preuve que ce Jean de Blois n'est pas un

¹⁾ F. OSSINGER, *Bibliotheca Augustiniana*, Ingolstadt 1768, p. 136.

²⁾ C. G. JÖCHER, *Allgemeines Gelehrten Lexicon*, Leipzig 1750, t. II, c. 1911.

³⁾ J. QUÉTIF - J. ECHARD, *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, Paris 1719, t. I, p. 908, 909.

⁴⁾ Voir Bibl. Nat. ms lat. 5657a « Ordo licentiatorum in sacr. theol. facult. expeditorum... — f. 10 — 1386 — (12) » fr. Joan. (de) Blesis alias (le Besgues) de Blois aug. « Dans cette note on a d'abord barré le mot « de » et ajouté « alias le Besgue »; la même plume a barré ensuite « le Besgue » et écrit audessus « de Blois ». Lisant « Blesus » plutôt que « de Blesis » une autre plume a barré « de Blois » et de nouveau ajouté « Le Besgue ». Ce processus explique la note de DENIFLE, H., *Chartularium Univ. Paris.* — Paris — 1889 sq. III, p. 396, 398 note 16.

Voir aussi Bibl. Nat. ms lat. 15440, pp. 5-21 « Ordo licentiorum S. Facultatis ab anno 1373 » p. 9. — 1386 — n° 12 « f. Joannes de Blesis, august. » et ms franc. N. A. 22278 ff. 1-49: Ordo licentiatorum seu magistrorum in sacratiss. Theologiae facultate, ab anno Domini 1373... » f. 4. — 1386 — « fr. Joannes ... alias, aug. Le Besgue aug. ».

dominicain mais un augustin lui est fournie par le prologue qui se trouve en tête d'une traduction des psaumes par Des Moulins dans un manuscrit de la bibliothèque de Coislin. Voici le texte cité par le p. Echard : « Cy commence un nouvel prologue & ce par frere Jehan de Blois de l'ordre des Augustins maistre en sainte theologie a Paris sur les pseumes, & sur les causes pourquoy les pseumes du psautier furent faits & composez... Pour ce frere Jehan de Blois Augustin a la requeste & priere de aucunes devotes personnes ay extrait selon les docteurs, & mis cy par maniere de cas brief la cause et le motif, pourquoy chacun pseume fut fait. Et pour ce que d'icelles causes plusieurs docteurs ont devisez differens opinions, je dessus nommé ay esleu comme la plus seure et la plus ferme opinion du seur et ferme docteur mon seigneur & maistre la lumiere des docteurs S. Augustin... ».

Cependant dans le MS 3090 de la bibliothèque de Colbert ⁵⁾, le même prologue est attribué cette fois-ci à un dominicain. « Pour ce frere Jehan de l'ordre des freres precheurs... ». En outre ce prologue est orné d'une belle miniature représentant à droite Saint Augustin en habit des Ermites de Saint Augustin, et à gauche, devant une table où il écrit, un dominicain, avec au dessous la légende « f. Jehan de l'ordre des precheurs ».

Le doute du p. Echard, déconcerté par ce deuxième texte et cette légende, ne fut pas immédiatement dissipé par le fait qu'à la fin des cantiques, dans le même manuscrit colbertin, on lit : « Cy finent les cantiques translattées par f. Jehan de Blois augustin ». Mais finalement il s'est rendu au témoignage du manuscrit de Coislin confirmé par les actes de la faculté de Paris ⁶⁾.

Nous n'avons pas retrouvé le manuscrit de Coislin que le p. Echard a eu entre les mains, mais l'exactitude de sa conclusion se trouve confirmée par une pièce imprimée à Paris vers 1490 ⁷⁾. Cet imprimé de quatre feuillets in quarto ne comprend qu'une partie du traité, mais il nous donne quelques indications supplémentaires sur Jean de Blois et la composition de son ouvrage.

Dans le prologue de son traité il dédie celui-ci au prince royal Jean, duc de Berry, dont il est chapelain et orateur. Puisqu'on ne

⁵⁾ Actuellement le ms franç. 964 de la Bibl. Nat.

⁶⁾ Voir note 3.

⁷⁾ « L'exposition pourquoy David fist chascune (!) pseaulme du psautier » Bibl. Nat. (Rés. B. 277 95 (2)).

trouve dans aucun texte de la Bible, soit en latin, soit en français, une explication de la raison pour laquelle David a composé tel ou tel psaume, lui, Jean de Blois, son humble orateur, les résume ici en se conformant à l'opinion de S. Augustin ⁸⁾. Cette dédicace nous fait voir qui étaient les « devotes personnes » dont parlent les deux autres exemplaires, mais elle nous permet aussi de fixer approximativement la date de la rédaction de l'ouvrage ⁹⁾.

Après avoir trouvé ainsi confirmée la paternité littéraire de l'augustin Jean de Blois concernant le prologue aux psaumes, poursuivons les recherches sur les traductions que le p. Echard lui attribue.

Dans le manuscrit colbertin en question la traduction des psaumes est suivie de celle du Petit office de la S. Vierge, des sept psaumes pénitentiels avec les litanies et oraisons et finalement de l'office des morts. La traduction des psaumes de la pénitence et de ceux qui figurent dans les deux offices est bien différente de celle de Des Moulins. Voici le premier verset du premier psaume traduit par celui-ci. « Beneoit est l'omme qui n'ala pas ou conseil des felons et qui ne esta pas en la voie des pescheurs et qui ne fist pas en la chaiere de pestilence ».

Dans l'office de la S. Vierge le même verset est traduit ainsi :

⁸⁾ O. c. « A tres hault et excellent prince Jehan filz de Roy duc de Berry. Vostre tres humbe chappelain et orateur frere Jehan de Blois augustin... Et comme il soit ainsi que es bibles tant en latin comme en francois ne furent assignees clerelement les causes et raisons pour quoy David fist ung chascun psaulme du psautier, que moult de gens desir a savoir. Je vostre humble orateur dessusnomme ay extrait selon les docteurs et cy mis par maniere de cas brief, la cause et le motif pour quoy chascun psalme fut faist... Je dessus dit ay esleu comme la plus seure et la plus ferme l'opinion du seur et ferme docteur mon pere et maistre: La lumiere des docteurs saint Augustin ».

⁹⁾ Le roi Jean II le Bon érigea les comtés de Berry et d'Auvergne en duché-pairies et en fit don à son troisième fils Jean en 1360. Ce Jean duc de Berry mourut le 15 juin 1416. ANSELME, *Hist. Généol... de la Maison royale*, éd. 1728, III, p. 208. Dans le ms franç. 964 on lit au f. 145^{vo} « le douziesme septembre mil iiij^e et quinze moy Girart Morel prestre cure de Montnathueil ou diocese de Laon fis faire et escrire ce present livre... ». Voir aussi L. DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, Paris, III, p. 315.

L'auteur dédie son petit traité à Jean duc de Berry, dont il était chapelain. Il est peu probable que Jean de Blois ait rempli cette fonction au cours des années qui précédèrent sa promotion au « magisterium » en 1386. Etant provincial en 1392, 1393 il l'aurait plutôt rédigé entre 1386 et 1415, peut-être après 1393.

« Beneure est l'omme qui ne s'en ala pas en la voye des mauvais et n'arreta pas en la voye des pescheurs et ne s'assit pas en la chaiere de pestilence » La différence entre les deux traductions est plus grande encore pour les autres psaumes, comme nous le signale d'ailleurs le p. Echard. Il conclut que Jean de Blois est probablement l'auteur de cette deuxième traduction, et par conséquent de l'Office de la S. Vierge, de l'Office des morts et des différents cantiques, en se référant aux notes mises en marge du cantique « Ego dixi in dimidio », du « Te Deum Laudamus », du « Magnificat » et du « Nunc dimittis », dans ce qu'il appelle la « versio canticorum quae ipsi (Joh. de B) adscribitur ». Car ces notes renvoient à l'Office des morts et à l'Office de la S. Vierge ¹⁰⁾.

Pour bien voir ce que vaut cet argument, il faut que nous regardions de près ce manuscrit. Le volume en question se compose de deux parties. La deuxième partie (les ff. 150-163) est un fragment d'un autre manuscrit portant encore les chiffres *iiij^c* - *iiij^{xx}* 1 et contient les vies de plusieurs saints.

La première partie (les ff. 1-149) comprend :

- | | |
|-------------------------|---|
| ff. 1-12 | le « prologue sur les causes pourquoy les pseumes furent fais » |
| ff. 12-12 ^{vo} | « Cy apres s'ensuivent les pseumes qui sont nommés cantiques » |
| ff. 13-71 | la traduction des psaumes |
| ff. 71-72 | la traduction du symbole d'Athanase |
| ff. 72-74 ^{vo} | la traduction des cantiques des prophètes |
| ff. 75-87 | la traduction du Petit office de la S. Vierge |
| ff. 87-90 ^{vo} | la traduction des psaumes pénitentiaux |
| c. 91-102 | la traduction de l'Office des morts |
| ff. 102 ^{vo} | resté blanc |

¹⁰⁾ ECHARD, *l. c.* « Cantica quae per hebdomadam leguntur in officio ecclesiastico cum symbolo Athanasii dicto, Te Deum Laudamus etc. gallice verso, proprio ut videtur marte ipsius Johannis de Blesis... Officium parvum B. Virginis... ab eodem gallice versum ex eo conjicio quod alia sit psalmodia versi quam G. i Desmoulins... Horum vero omnium interpretem esse Blesensem, colligo quod in versione Canticorum, quae ipsi adscribitur, ad latus cantici « Ego dixi in dimidio etc. » legitur: « Require es vigiles des morts es laudes ». Ad latus « Te Deum laudamus »: « Require es heures nostre dame ». Sic et ad « Magnificat » et ad « Nunc dimittis ».

- ff. 103-145^{vo} la traduction des hymnes de l'office divin, précédée d'une introduction du traducteur anonyme.
 ff. 146 resté blanc
 ff. 146^{vo}-148 des vers pour le comput de Pâques
 ff. 148^{vo}-149^{vo} des tables.

A part les textes qui couvrent les ff. 12 col. B - 12^{vo} col. B et les ff. 72 col. B - 74^{vo}, toute la première partie du manuscrit a été écrite par la même main de f. 1 jusqu'à f. 145^{vo} inclus, où le copiste signe son travail. Cependant les deux parties que le premier copiste (A) n'a pas écrites ne sont pas d'une seule main.

D'une écriture plus serrée, la main (B) qui a écrit le texte des ff. 72 col. B - 74^{vo} se rapproche le plus de celui de A. Les dernières pages d'un cahier de trois feuillets doubles (ff. 69-74) que le copiste A avait laissé en blanc, commençant le texte de l'Office de la S. Vierge par un nouveau quaternion (ff. 75-82), ont été utilisées par B pour y ajouter la traduction des cantiques suivants :

Confitebor tibi Domine...
 Exultavit cor meum...
 Cantemus gloriose...
 Domine audivi auditum tuum
 Audite celi que loquor...

L'autre texte a été ajouté par une troisième main (C). Celle-ci a utilisé la dernière page d'un cahier de six feuillets doubles (ff. 1-12), réservé par A pour le traité de Jean de Blois, et restée en blanc. Pour la traduction des psaumes A a pris un nouveau quaternion (ff. 13-20). Au f. 12 col. b., après le texte du traité de Jean de Blois écrit par A, le copiste C continue « Cy apres commencent les pseumes qui sont nommez cantiques lesquels furent fais de plusieurs personnes autres que David, tant hommes comme femmes ».

Comme dans l'exposé qui précède, où l'on donne la raison pour laquelle les psaumes ont été composés, on expose ici le motif de la composition de différents cantiques figurant dans l'Office divin. Voici les cantiques en question, que nous avons numérotés :

- 1 Quicumque vult
- 2 Confitebor tibi Domine
- 3 Ego dixi
- 4 Exultavit cor meum

- 5 Cantemus Dominum
- 6 Domine audiui
- 7 Audite celi
- 8 Te Deum Laudamus
- 9 Benedicite omnia
- 10 Benedictus Dominus Deus Israel
- 11 Magnificat anima mea
- 12 Nunc dimittis.

Dans la marge, à côté des numéros 3, 8, 9, 11, 12 le copiste C a mis les renvois suivants :

- (3) Soit mis ; require es vigiles des mors
- (8) Soit mis ; require es heures nostre dame
- (9) Soit mis ; require es heures nostre dame
- (11) Soit mis ; require es vepres nostre dame
- (12) A complies

A la fin de cet exposé on lit : « Cy finent les cantiques translatees par frere Jehan de Blois augustin ».

En réalité il ne s'agit pas d'une traduction des cantiques. C'est plutôt la suite du traité sur la composition des psaumes mis en tête de la traduction de Des Moulins par le copiste A. Celui-ci avait mis à la suite des psaumes la traduction du « Quicumque » (f. 72). Plus tard le copiste B y avait ajouté celle des cantiques 2, 4, 5, 6, 7 (ff. 72-74^{vo}). Parmi les cantiques dont traite la deuxième partie de l'exposé de Jean de Blois, les numéros 3, 8, 9, 10, 11, et 12 manquaient.

Ayant trouvé dans le manuscrit un exposé de Jean de Blois incomplet, puisqu'il ne comprenait pas les cantiques, bien que le volume en contienne plusieurs, C a d'abord terminé la copie de ce traité, laissé inachevé par A. Et sans difficulté il pouvait le continuer parce qu'il y avait encore plus d'un folio en blanc.

Après avoir terminé son travail, il a dû constater que tous les cantiques dont traite Jean de Blois ne figurent pas dans la série commencée au f. 72. Il les a retrouvés dans les offices des morts et de la S. Vierge ; ce qu'il a marqué en marge des cantiques en question. Seul le n° 10 ne se trouve pas dans le volume.

Les notes mises par C dans la marge sont donc des simples renvois. Elles n'ont rien à faire avec la paternité littéraire de la traduction de ces textes, malgré le mot « translatees » qu'on trouve à la fin du traité et malgré la différence entre les traductions des psaumes.

La conclusion du p. Echard, basée sur ces notes, va donc trop loin, me semble-t-il.

Outre l'exposé sur la composition des psaumes et cantiques deux autres ouvrages de la main de Jean de Blois nous ont été conservés. Le premier se trouve dans un volume provenant de l'ancienne bibliothèque de St Victor, dont les ff. 231-267 contiennent ses « *Postilla super evangelia dominicalia* »¹¹). C'est un ouvrage peu connu et d'ailleurs peu répandu comme nous le communique l'auteur lui-même. Mais cet ouvrage est d'autant plus intéressant qu'il fournit quelques renseignements précieux.

Ayant rédigé cette « *recollectio postillarum* », extraites des « *postillis et glossis... secundum Hugonem* », il ne l'avait jamais communiquée pour la simple raison que personne ne l'avait demandée. Il ne l'appelle d'ailleurs que « *modicus labor meus* ». Il l'avait composée lorsqu'il était Maître Régent à Paris. Il nous révèle aussi que, originaire de Blois, il était fils du couvent de Paris, lorsqu'il écrit « *per fratrem Johannem de Blesis ordinis heremitarum sancti Augustini conventus et civitatis parisiensis* »¹²).

Le troisième ouvrage, provenant également de la bibliothèque de St Victor, se trouve actuellement aussi à la Bibliothèque Nationale¹³). Ce livre s'appelle « *La Glenne des quatre estas de devotion* »¹⁴). C'est une anthologie. Ayant recueilli un grand nombre de

¹¹) Bibl. Nat. ms lat. 14741, ff. 231-267.

¹²) Ms lat. 14741, f. 231: « *Incipit postilla extracta de ... per me fratrem Johannem de Blesis Super omnia Euvangelia dominicalia, dum eram magister regens Parisius nullibi alius communicata* » (d'une autre main que le texte même de ces postilles).

f. 267: « ... quia nihil invenio amplioris utiliter. Et sic est finis recollecionis postillarum tocus anny super dominicas secundum hugonem per fratrem johannem de blesis ordinis fratrum heremitarum sancti augustini conventus et civitatis parisiensis anno domini m° ccc lxxiij° die 20 mensis maij. — Ad laudem dei omnipotentis hec recollecio facta est per me fratrem Johannem de Blesis ordinis heremitarum sancti Augustini conventus parisiensis, Et hoc collegi de postillis et glossis nec umquam communicavi qui non fui requisitus — valeat modicus labor meus quibus valere potest Johannes de Blesis. Le texte entre — — est de la même main que le titre. La signature est de la main de J. de Blois, à ce qu'il paraît. La date du 20 mai 1373, à laquelle il aurait terminé cet ouvrage, est en contradiction avec la remarque « *dum eram magister regens Parisius* ».

¹³) Bibl. Nat. ms franç. 14981.

¹⁴) « *Glenne* signifie proprement dit une poignée d'épis épars que les pauvres ramassent après que les moissonneurs ont lié les bottes de grain », nous révèle une note du 18^e siècle sur la feuille de garde.

textes chez les meilleurs auteurs, Jean de Blois les a groupés d'après les « quatre estas de devocion » dans lesquels l'homme peut se trouver. L'ouvrage est peu original de ce point de vue ; mais ce qui lui donne un certain intérêt c'est qu'il a été rédigé en français et en latin, pour pouvoir servir aussi bien aux laïcs qu'aux clercs. Malheureusement rien ne permet de fixer, même approximativement, la date de la composition de ce recueil.

Après l'introduction en français sur les « quatre estas de devocion », il donne les tables des quatre livres, correspondant à ces quatre états ; chaque livre est divisé en 16 chapitres, dont il exprime en quelques mots l'idée. A chaque idée, exposée en français en guise de titre, correspond un texte choisi dans les ouvrages de « saints docteurs ». Les textes mêmes n'ont pas été traduits « afin que les clercs y aient plus grant devoccion et leur soit plus agreable ». Mais il a mis de propos délibéré les titres en français « afin que les simples gens lays saichent par les tiltres la sentence du latin ».

Sans nommer l'auteur qu'il cite et sans mentionner l'ouvrage auquel il emprunte le passage, il reproduit simplement le texte latin. Cependant on a essayé de les retrouver, car une main postérieure a ajouté les noms probables des auteurs. D'après ces notes la plupart des textes sont de Saint Augustin, mais on y trouve parfois les noms de S. Anselme et de S. Bernard, quelques fois aussi Innocent, Antoine et encore Hugues et Bède.

En résumé nous pouvons dire que l'augustin Jean de Blois, du couvent de Paris, fut promu au « magisterium » en 1386. Il était encore Maître Régent à Paris lorsqu'il termina les « Postilla ». En 1392 et 1393 il était prieur provincial de la province de France ¹⁵⁾. Il rédigea l'exposé sur la composition des psaumes et des cantiques probablement entre 1386-1415, à l'époque où il était chapelain de Jean, duc de Berry, peut-être encore après 1393. Il composa également « La Glenne des quatre estas de devocion ».

Nous reproduisons ici le texte français de ce dernier ouvrage, l'introduction et les tables. Les titres se trouvent d'abord dans les tables et ensuite dans l'ouvrage même en tête des textes latins. Il y a peu de différence entre les deux rédactions, à part l'orthographe. Nous suivons l'orthographe des tables.

Mettant entre parenthèses les chiffres des feuillets où com-

¹⁵⁾ Arch. Nat., S. 3640, p. 100; L 922, n° 2. LL 1471, f. 16^{vo}.

mencent les textes latins, nous donnons aussi les « incipits » et « explicits » et le nom qui figure dans la marge.

E. YPMA, O. E. S. A.

(f. 1) Cy commence le livre nommé la glenne
des quatre estas de devocion

Selon la dottrine saint Augustin en son livre des meurs de l'église, il n'ayme pas son prochayn, et par consequant n'acomplist pas le commandement de dieu, qui a son pouvoir ne maine et conduit son proyme au bien souverain. C'est assavoir a dieu auquel il mesmes tent a parvenir. Et pour ce charité m'a contraint de cueillir certaines auctorités des sains docteurs appliquées par maniere de quatre floretes a quatre sentemens selon quatres estas de creature humaine pour mener et coduyre a dieu les povres pecheurs forsvoyés en la voye de leur salut. Et pour les justes aussi aydier de plus legierement parvenir au terme qui dieu par doulces meditations chascun selon son estat.

(f. 1^{vo}) Le premier estat sera des pecheurs qui par contriction et repentance pleurent et lamentent leurs pechiés en demandant a dieu pardon. Et a ceulx cy sera appliquee la fleur d'ortye pour ce que l'ortye point et longuement endure la douleur et la trace et aussi doit longuement durer la douleur de nos pechiés par memoire de recordation contricte.

Le secont estat sera de ceulx qui par humilité de cuer ont consideration de leur povre fragilité et sensualité corporelle et de leur mortalité. Et a ceulx cy sera appliquee la fleur du chardon qui de toutes pars est plain d'espines. Car aussi creature humaine des le commencement de sa vie jusques a la mort ne treuve en soy que pointures et douleurs quant elle se considere.

Le tiers estat sera de ceulx qui par piteuse compassion et doulce meditation recordent et pensent a la benoite passion et au martyre de Jhesucrist. Et a ceulx cy sera appliquee la passerose qui en soy est verde et vermeille signifiant les deux substance unies en Jhesucrist deité et humanité.

(f. 2) Le quart estat sera de ceulx a qui le monde et ceste mortelle vie deplaist qui desja ont cuer et pensee elevee a la vie immortelle qui est dieu et a la benoite gloire de paradis. Et a ceulx cy sera appliquee la soussye qui est une fleur qui tousjours suyt le soleil et qui

se clost quant le soleil se rescouse et se euvre quant il lieve. En demonstrant que les vraiz contemplatifs quoy qu'il facent suyvent toujours leur createur de cuer et de voulonté.

Et de ces quatre matieres ainsi appliquees selon les quatre estas dessus diz, pour prouffiter espirituellement tant a moy comme a tous ceulx qui ce livret auront, auxquelz je frere Jehan de Bloys humble religieux de l'ordre saint Augustin, humblement me recommande, ay cueilly et extrait les sentences des docteurs de plusieurs livres, par les quelles porra chascun eslire ce que bon sera pour son estat.

Les premieres pour esmouvoir leur cuers a contriction et repentance et confession de leurs pechiés.

(f. 2^{vo}) Les secons a humilité, en considerant leur miserable nature et fragilité humaine.

Les tiers a pityé et compassion, considerans les tormens et paines de la passion de Jhesucrist.

Les quars a contemplacion et jubilation par ardent desir de estre joings et uniz a leur createur.

Et toutes ces choses peuvent apparoir par maniere de briefveté en ce dittié qui cy après s'ensuyt

Car tout ce qui dessus dict }
appert par ce dit que ditt } ay

(f. 3) Ainsi com Ruth jadis glenna
les espis que mis en glenne a
des sains Docteurs les fleurs glennay
et en ce livret englennay ;
Lequel on puet nommer la glenne
du povre mendiant qui glenne
les espis, et met en un tas
pour donner a plusieurs estas
congoissance d'eulz, de leurs fais
tant des bien que de leurs mesfais
et pour cryer a dieu mercy
qu'il ont failli a amer cy.

Cy cueilleront la fleur d'ortye
ceulz que contriction ortye,
en pensant a leurs griefs pechiés
dont il se sentent entechiés ;
C'est l'ortye qui l'ame point
et qui par douleur de sont point
fait faire au pecheur conscience
des maulx commis par non science ;

de cest ortye sent la trace
 pecheur qui son dieu quiert et trace
 quant ses maulx devant dieu recorde
 en demandant misericorde.
 Les secons la fleur des chardons
 disans : « las ! quel chose est char de homs :
 ce n'est que porriture et terre,
 tousjours doubtant que mort l'aterre
 et lors que mort la aterré
 avec les vers est enterré ».
 de ce chardon fay ta pointure
 pour abatre orgueil de nature
 en pensant ton commencement
 ton moyen, ton definement ;
 c'est chardon poignant pour abatre
 la layne d'orgueil et rabatre.

(f. 3^{vo})

Les tiers la fleur de passeroze
 pensans au sanc qui nous arose
 yssant du costé Jhesucrist
 comme vraye foy nous descript ;
 cueilleront par compassion
 meditans la grief passion
 et les griefs tormens qui souffri
 quant pour nous a mort il s'offri.
 Ceste fleur cueille la saint ame
 quant pityé de son dieu l'entame ;
 c'est fleur amoureuse a sentir
 dieu l'a nous doint du cuer sentir.

(f. 4)

Cy cueille la fleur de soussye
 la saint ame qui se soussye
 comment a son dieu sera joingte
 et unye com doy a joingte
 ainsi qui ce livre lyra
 sa fleur en lisant eslyra
 et trouvera en maint chapitre
 cause de soy tenir chapitre ;
 car qui bien veult ce livre lyre
 bonne fleur pour luy puet eslyre ;
 ainsi chascun sa fleur eslise
 selon son estat et cy lise.

Et est assavoir que chascun estat contient xvi chapitres ; si en porra chascun lyre plus ou moins c'est assavoir deux ou trois de l'estat a quoy se sentira encliné selon la grace que dieu li fera pour l'eure, et aussi selon ses occupations et selon (f. 4^{vo}) l'estat a

quoy dieu l'a appellé. Et ce li sera grant ayde et grant confort pour bien vivre devotement selon dieu, car devotes paroles esmeuvent les bons cuers a devos sentemens.

Et est assavoir que j'ay fait les tiltres des chapitres en françoys, et les chapitres ay lessiés en latin comme les sains docteurs les ont frais et dittez, afin que les simples gens lays sachent par les tiltres la sentence du latin, et les clerks y ayent plus grant devoccion et leur soit plus agreable.

(f. 5) Cy commence la table de chapitres du premier estat

Comment le pecheur est prevenu de la grace de dieu, et par contrition congnoist les maulx que pechié luy a fait. — Le premier chapitre — I.

(9^{vo}) Nunc domine illuminasti me lux ut viderem te... ego non vidi, tu me liberasti. — Augustinus —

Comment par contrition le pecheur vient a congnoissance de soy et de l'estat de pechié. II.

(11) « Si non me aspicio, nescio me ipsum. Si autem aspicio, tolerare... inde punimur, unde mala delectamur ». — Bernardus —

Comment contrition constraint le pecheur a confesser nommee-ment ses pechiés. III.

(12) « Confiteor tibi pater rex celi et terre, tibi que bone et... secula seculorum Amen. Amen ». — confes. Hugon. —

Comment contrition fait au pecheur examiner sa conscience. IIII.

(13^{vo}) « Solus solitudinem cordis mei ingrediari et cum corde meo... consule quid agendum sit ». — Bernardus —

Comment contrition avec esperance amene le pecheur a dieu pour mercy demander. V.

(14) « Ad te domine deus meus rex angelorum confugio, pius pater... regnas per omnia secula seculorum. Amen ». — Augustinus —

Comment le pecheur demande devotement a dieu sa grace en luy ramantenant ses grans benefices. VI.

(15) « O clementissime deus et domine omnium celestium, terrestrium... et aliorum viciorum vanitatem ». — Anselmus —

Comment le pecheur recongnoist sa coulpe en regehissant les biens que dieu luy a fais. VII.

(16^{vo}) « Miser ego, deus meus, quantum teneor diligere te ostende michi... semper tibi gratias agere ». — Augustinus —

Comment le pecheur se complaint de l'empeschement de son corps et de sa char. VIII.

(18^{vo}) « Adesto michi lumen verum deus pater, adesto michi verum lumen... ut videam te in te et me sub te ». — Augustinus —

Comment le pecheur contrict pense a la noblesse de son ame en soy complainant de son corps. IX.

(19^{vo}) « Domine pater omnipotens et bone domine miserere... quod per dilectionem datum est ». — Augustinus —

Comment l'ame se plaint du corps et luy conseille que il la veuille enfuyuir. X.

(20^{vo}) « Ecce domine coram te est cor meum, conatur ad te, sed per se... multo infelicius ista deo, quam illa hominibus ». — Antonius (?) —

(f. 5^{vo}) Comment l'ame contricte se plaint a dieu de son corps et de ceste presente vie. XI.

(22^{vo}) « Anima mea arbor infructuosa ubi sunt fructus tui, arbor... hoc sentiam quam presumo sperare ». — Augustinus —

Comment l'ame contricte plaint la misere de sa nature, de sa vie et de sa fin. XII.

(24^{vo}) « O inaudita insania scienter peccare sciebas quia spiritus... ante conspectum suum tormenta sceleris sui ». — Augustinus —

Comment l'ame contricte plaint la misere de sa nature, de sa par son filz luy a fais. XIII.

(26) « Respira o peccator, respira tendere aliquando et fuge... benignissime Jhesu miserere mei. Amen ». — Anselmus —

Comment l'ame en temptation fait son refuge de la passion Jhesucrist. XIII.

(26^{vo}) « O bone Jhesu domine deus meus da cordi meo te desiderare,... familiares impietatem, erga proximos duritiam ». — Bernardus —

Comment l'ame contricte requiert a dieu que il luy donne les vertus. XV.

(27^{vo}) « Deus meus misericordia mea, oro per dilectum filium tuum ut... ante plenitudinem usurpat celsitudinem ». — Augustinus —

Comment l'ame contricte ramentoit les biens que dieu luy a fais, non obstant les pechiés que elle a commis. XVI.

(29) « Quid mi pater me egisse recolo, merui mortem, et peto vitam... quanto magis infelix ego dicere possum ». — Anselmus —

(f. 6) Cy commence la table des chapitres du secont estat

Comment l'ame se complaint des trois anemis qu'elle a, c'est assavoir le deable, le monde et la char. — le premier chapitre — I.

(31) « Caro mea de luto lutea est et ideo luttuosas et voluptuosas... lingua exercitatio huius malicie ». — Bernardus —

Comment inspiracion divine donne advis a l'ame de sa dignité et l'enhorté d'enfuyir les desirs de sa char. II.

(32) « O anima insignita dei ymagine, decorata similitudine,... ibit cum eo in supplicium sempiternum ». — Bernardus —

Comment divine inspiracion descript les maulx que le corps fait a l'ame. III.

(34) « Caro est que animam perdit. Caro est que dyabolum recipit... tibi soli inheream, tibi soli intendam ». — Bernardus —

Comment inspiracion divine reprent l'ame qui se fye en la felicité de son corps et du monde. IIII.

(36^{vo}) « Caro inimica est anime quia etsi inimica ei non fuisset... ad querendum deum et vitam beatam ». — Innocentius —

Comment l'ame reprent et desprise son corps en luy reprouchant les maulx qui il luy a fais. V.

(37^{vo}) « Ve anime misere quam corpus persequitur ; Caro nostra cotidie... et cum ipsis eternis gaudiis perfruemur ». — Innocentius —

Comment l'ame se complaint de sa nature en luy ramentenant les miseres de nature. VI.

(39) « Quare de vulva matris egressus sum, ut viderem laborem et... que sordet horribilis ». — Bernardus —

Comment l'ame se complaint a dieu et se rent indigne de parler a luy pour les dangiers de sa sensualité. VII.

(39^{vo}) « Parce michi domine, nichil enim sunt dies mei. Quid est homo... appare in quam et vivam ». — Augustinus —

Comment l'ame ramentoit au corps quel il est et de quel lignage. VIII.

(41) « Set nudum exteriorem hominem de parentibus illis venio qui... districtius iudicabit si neglexerimus ». — Bernardus —

(f. 6^{vo}) Comment raison plaint la misere de nature humaine et luy monstre les commandemens aux quieulx elle est encline. IX.

(42) « Heu miser, heu miser semper et ubique miser. Quanta est captivitas... nescio ubi fugiturus sum ». — Anselmus —

Comment l'ame se complaint de ce que par l'empeschement du corps ne se peut elever vers son createur comme elle desire. X.

(43^{vo}) « Ve michi misero quid faciam, heu quanto tempore languet mens... tanti mali servus esses peccatum fecisti ». — Anselmus —

Comment raison reprend ceulx qui mettent leur fiances es biens mondains (et leur corps). XI.

(44^{vo}) « Quot et quanta mortales de mundane promissionis incertitudine... modo consumitur a vermibus in sepulchro ». — Innocentius —

Comment raison envoie les orgueilleux de ce monde aux sepulchres, et aux cymitieres des mors pour procurer humilité. XII.

(45^{vo}) « Ite ad sepulchra mortuorum, et videte exempla viventium... totum habebit quia tu et ille unum eritis ». — Innocentius —

Comment l'ame se plaint de son cuer, pour les variables et mauvaises pensees que il luy admenistre. XIII.

(47) « Nichil est in me corde meo fugatius quod quociens me deserit... exclusit sed impedivit necessitas ». — Augustinus —

Comment raison fait esvahir l'omme de sa vie et luy conclut que elle est ou infructueuse ou dampnable. XIV.

(49) « Terret me vita mea, nam quoniam diligenter discussa apparet... inter omnes qui diligunt nomen tuum ». — Augustinus —

Comment l'ame requiert l'aide de dieu en soy complainant de la charge de son corps. XV.

(51) « Adiuva me domine deus meus quoniam inimici animam meam... deficientes sublevat, vincentes coronat ». — Bernardus —

Comment l'ame pense et medite la briefveté de ceste vie incertaine et la certaineté de la mort. XVI.

(52^{vo}) « Nichil morte certius, nihil incertius hora mortis. Cogitemus... malorum suorum cor intento dolore tangitur ». — Anselmus —

Cy commence la table des chapitres du tiers estat

Comment l'ame devote regrantie dieu le pere des biens qu'elle a receuz par le moyen de son filz Jhesucrist. Le premier chapitre. I.

(53^{vo}) « O immensa pietas, o inextimabilis caritas, ut liberatores... destruxit et vitam resurgendo reparavit ». — Augustinus —

Comment l'ame devote supporte toutes temptations par la souvenance de la passion Jhesuscrist. II.

(54^{vo}) « Cum me pulsat aliqua turpis cogitatio recurro ad vulnera Christi... exterioris hominis voluntatibus adversetur ». — Bernardus —

Comment l'ame devote loue le doulz nom de Jhesucrist en recordant les biens que par ce nom elle a receux. III.

(55) « O dulce nomen Jhesus, sub quo nemini est desperando, ad hanc... precedit spes nostra, sequatur vita nostra ». — Bernardus —

Comment l'ame devote raconte les graces que Jhesucrist luy a faites et humblement l'en remercy. IV.

(55^{vo}) « Medite spirituum domine Jhesu Christe, sana animam meam ut... vulneratus est propter delicta nostra ». — Augustinus —

Comment l'ame devote se reputé indigne de remercyer dieu des biens que il luy a fais. V.

(57) « Domine Jhesu Christe redemptio mea, misericordia mea, salus mea... nec tardabis quoniam pius es ». — Augustinus —

Comment l'ame devote espere a estre joingte a sa deyté pour ce que dieu c'est joingt a nous par humanité. VI.

(60) « O dulcedo amoris, et amor dulcedinis comedat venter meus, et... mundo revelata fideles reficit in terris ». — Augustinus —

Comment l'ame devote par humilité recongnoist que elle ne puet souffre a dieu remercier de ses biens. VII.

(62^{vo}) « Quid tibi retribuere possumus deus noster pro tantis... neque vicissitudinis obumbratio ». — Augustinus —

(f. 7^{vo}) Comment l'ame requiert a dieu que il luy enseigne a li louer et glorifier dignement. VIII.

(64^{vo}) « Domine deus noster, pie deus, bone deus... regnas deus per omnia secula seculorum. Amen ». — Anselmus —

Comment l'ame a esperance d'avoir pardon par la misericorde de dieu quelques pechiés que elle ayt fais. IX.

(66) « Quid penitenti non ignoscitur pro quo effusus est... quietus est quoniam sua quies ipse sibi est ». — Anselmus —

Comment l'ame recongnoist le peril de dampnacion que par pechié avoit encorue, se misericorde ne l'eust delivree. X.

(67^{vo}) « Pondera et considera o homo quid tibi erat, et quid tibi... sine conditione, fac totum tuum dilectione ». — Anselmus —

Comment l'ame medite les singulieres graces que dieu luy a faites. XI.

(68^{vo}) « Que maior esse misericordia super miseros potuit quam... bonum est deus meus misericordia mea ». — Augustinus —

Comment l'ame demande singulierement la grace de congnoistre son dieu. XII.

(70) « Da michi in via, qua te duce gradior, intellectum atque... tecum in eternum mansuros ». — Antonius —

Comment l'ame devote a congnoissance de son dieu et recense les articles de la foy en louant son createur par ardeur de charité et ferme foy et creance. XIII.

(71) « Cognovi te deum et dominum Jhesum Christum filium dei... vivis in eternam nunc et per secula regnas. Amen ». — Augustinus —

Comment l'ame devote se dit avoir tres grant foyance en la misericorde de dieu et comment nul quelque pechié qu'il ayt commis ne se doit desesperer ne deffier de la grant misericorde de dieu. XIV.

(72^{vo}) « Quanto potentior est deus ad salvandum tanto securior ego... fecit diem mortis incertum ». — Bernardus —

Comment l'ame recense les graces que dieu le pere nous a faites par son filz Jhesucrist. XV.

(74^{vo}) « Qui ut usque omnipotens deus cordis mei inspector et... non pereat sed habeat vitam eternam ». — Anselmus —

Comment l'ame devote, des graces qu'elle a receues, demande a dieu la confirmation. XVI.

(76^{vo}) « O pulcherrime rogo te Jhesu Christe per illam... et veniam ad te et repausam in te ». — Beda —

(f. 8) Cy commence la table des chapitres du quart estat

Comment raison parle a l'ame en disant que elle elieve tout son entendement a penser au bien souverain. le premier chapitre. I.

(77) « O immensa bonitas que omnem intellectum excedis, veniat super... nec oculus vidit nec in cor hominis ascendit ». — Augustinus —

Comment divine inspiration reprint l'ame de ce qu'elle s'espart ez biens mondains. II.

(77^{vo}) « Cur ergo per multa vagaris homuncio quirendo bona anime... vere est, ubi tale, et tantum bonum est ». — Anselmus —

Comment raison appelle dieu a venir en son ame qui par luy se sent inspirée. III.

(78^{vo}) « Te igitur clementissime invoco ut visites animam meam quam... et tu presta ut querendo non deficiat ». — Augustinus —

Comment l'ame renonce a tous biens mondains et ne desire que son createur pour tous biens. IV.

(79) « O deus lumen cordium te videntium et vita animarum te amantium... tibi soli inheream, tibi soli intendam ». — Augustinus —

Comment l'ame demande a dieu que il luy doint grace a souffisance. V.

(79^{vo}) « Amo te deus meus, da michi domine Jhesu Christe speciose... adulterinis amoribus pateat locus ». — Augustinus —

Comment divine inspiracion ramentoit a la beauté de sa creacion et l'amour qu'elle doit avoir a son createur. VI.

(80) « Anima mea insignita dei ymagine, redempta Christi sanguine,... mcihi dicere ut amem deum deum ». — Bernardus —

Comment l'ame se complaingt a dieu que elle n'a point encore veu clerement celui qui l'a faite. VII.

(81) « Domine deus meus es et numquam vidi te, tu me fecisti et refecisti... inveniam amando; amem inveniando ». — Anselmus —

Comment l'ame elevee en contemplacion descript et confesse les haulx secrets de la benoite trinité. VIII.

(81^{vo}) « Summa trinitas, virtus una et indivisa maiestas, deus noster... immortalia secula seculorum. Amen ». — Augustinus —

Comment l'ame contemplative descript quelle (f. 8^{vo}) chose est beatitude et gloire perdurable. IX.

(82^{vo}) « Premium est videre deum, vivere cum deo, esse cum deo, esse in deo... fidelis servus, amabilis socius ». — Augustinus —

Comment l'ame contemplative s'escrye disant que divine amour luy a tollu tout autre amour. X.

(84) « O amor preceps vehemens flagrans impetuose qui preter te... quam desiderium gracie amplioris ». — Bernardus —

Comment l'ame contemplative renonce aux biens transitoires et ne quiert amer que dieu. XI.

(86^{vo}) « Diligo celum et terram et cetera omnia que in eis sunt ymo... sed in fide novitatis ». — Augustinus —

Comment l'ame contemplative regrette les joyes que les sains de paradis ont. XII.

« O vere beati qui malorum omnium exuti, securi iam de sua... et precisus e terra celum petam ». — Augustinus —

Comment l'ame contemplative s'escrye que hors son dieu elle ne treuve que misere et povreté. XIII.

(89) « Hec scio domine deus meus, quia ubicumque sim sine te malum... pascis me a iuventute mea ». — Augustinus —

Comment l'ame contemplative desire a veoir son dieu, et par humilité s'en repute indigne. XIV.

(93) « Domine deus virtutum converte nos et ostende faciem tuam et... irrefragabilis perfectio incorruptibilis beatitudo ». — Anselmus (barré) — Bernardus —

Comment l'ame contemplative d'ardant desir plaingt la longue dilation et attente de veoir la face du son createur. XV.

(93) « Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat... securi perveniamus ad portem ». — Augustinus —

Comment l'ame contemplative conclut que la perfection de tout son desir sera en la vision et fruicion de la deyté. XVI.

(95) « Cum igitur pervenerim ad fontem sapientie, ad te lucem indeficiens... clementia sit deo patri et filio et spiritui sancto. Amen ». — Augustinus —

Cy fine la table des chapitres dessus escripts.